



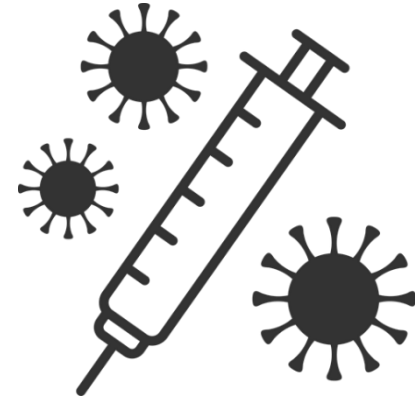
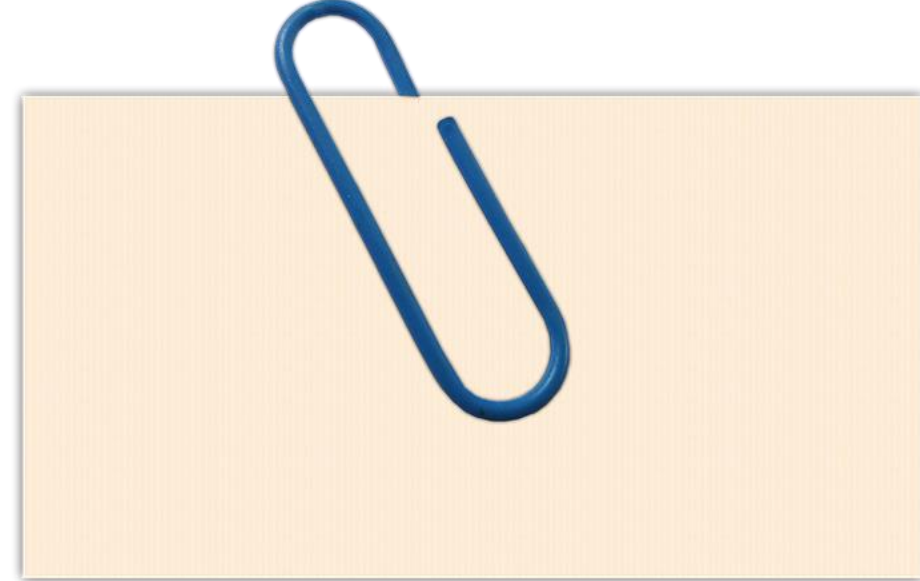
ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain

Mémo – Directeurs et Directrices d'école

La vaccination obligatoire



Ce qu'il faut savoir concernant la vaccination obligatoire

- Pour être inscrit à l'école, un enfant doit obligatoirement être vacciné (sauf contre-indication médicale reconnue).
- Il y a 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir de 2018.
- S'il n'est pas à jour de vaccination, l'enfant est **admis à titre provisoire** dans l'attente de mise à jour qui doit intervenir dans les plus brefs délais (certificat de vaccination à fournir).
- Le délais est de **3 mois** maximum.
- L'élève peut être exclu au terme des 3 mois en cas de refus des parents.

Références :

Articles L3111-1 à L3111-11 du Code de la santé publique et plus spécifiquement l'article L3111-2.



Ce qu'il faut faire lorsque l'enfant n'est pas vacciné

- Informer les parents de l'obligation vaccinale dès l'entretien d'admission.
- Adresser **un courrier** officiel aux parents (en cas de séparation, à chacun des parents) mentionnant l'obligation vaccinale, l'admission provisoire jusqu'à la date limite prévue par la loi et le risque d'exclusion en cas de refus.
- Expédier en recommandé avec accusé de réception.
- Privilégier le dialogue avec l'aide du service de santé scolaire.

Aides possibles :

- IEN et équipe de circonscription
- Centre médico-scolaire du secteur de l'école
- Service médico-social Élèves de la DSDEN ce.ia01-ssanelv@ac-lyon.fr

Modèle de courrier à éditer dans ONDE

Date

École (coordonnées complètes)

À Parents de l'enfant (adresse complète des deux parents)

Objet : Vaccination obligatoire

Titres de civilité,

Je vous rappelle que la vaccination est obligatoire pour une inscription à l'école.

À ce jour, vous n'avez pas pu fournir de preuve de vaccination de votre enfant [Prénom NOM, date de naissance].

Je vous informe de son admission provisoire à l'école à la date du [date de la rentrée scolaire ou du 1^{er} jour d'école prévu].

Vous avez 3 mois pour effectuer la mise à jour et présenter le certificat de vaccination, soit au plus tard le [date].

Vous vous exposez à l'exclusion de votre enfant de l'école en cas de refus.

Veillez agréer, *Titres de civilité*, mes sincères salutations.

Signature du directeur ou de la directrice de l'école

À envoyer de préférence en recommandé avec accusé de réception.

Aide possible :

- Conseiller pédagogique numérique